

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 3 février 2026 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95) 3 rue Victor Hugo
EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « 8^{ème} AVENUE » sis à
BEAUMONT SUR OISE (95) 8 bis avenue Carnot

Cadastré section AL n° 9, lieudit « Avenue Carnot » pour 30ca, n° 310, lieudit « 8 Avenue Carnot » pour 12a 00ca, n° 432, lieudit « 8 Avenue Carnot » pour 11a 07ca, n° 443, lieudit « 10 Avenue Carnot » pour 00a 55ca, n° 488, lieudit « Rue Carnot » pour 05a 53ca, n° 490, lieudit « Rue Carnot » pour 01a 51ca

Lot n° 38 : APPARTEMENT de 58,20 m² au rez-de-chaussée du bâtiment U, à gauche après le hall, porte au fond du couloir comprenant : entrée, séjour avec coin cuisine, couloir, deux chambres, salle de bains, WC, jardin avec terrasse.

Les lieux seraient libres

Lot n° 76 : PARKING n° P68, dans le bâtiment S, au sous-sol.

Lot n° 147 : PARKING EXTÉRIEUR n° P42, au rez-de-chaussée

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 8 bis avenue Carnot - RESIDENCE 8^{ème} AVENUE - 95260 BEAUMONT SUR OISE**, représenté par la société INSULA, connue sous le nom commercial SENAC GESTION - LA GESTION POUR TOUS - SENAC SYNDIC, SARL au capital de 40.000 € immatriculée sous le numéro 529 620 874 au RCS PONTOISE, dont le siège social est sis 39 rue d'Ermont - 95320 SAINT LEU LA FORÊT, dûment habilité à poursuivre la vente suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 9 octobre 2024 - Résolution n° 22, ayant pour Avocat Maître Julien SEMERIA, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

MISE À PRIX : 20.000 € (VINGT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TJ de PONTOISE.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR

(en 2 chèques de banque à l'ordre de la CARPA) :

3.000 € et 10.000 € à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

Fait et rédigé à PONTOISE, le 4 décembre 2025 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Julien SEMERIA
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître Julien SEMERIA, Membre de la SELARL 9 JANVIER, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 20 rue Alexandre Prachay (95300) PONTOISE, TEL. 01.34.24.94.40. - www.9janvier-avocats.com, dépositaire d'une copie du CCV ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 25/00112) ► Sur INTERNET : www.vench.fr - www.licitor.com

Sur les lieux où une visite sera organisée le lundi 19 janvier 2026 à 11h00